

**N° 48**

Octobre - Novembre - Décembre 2001

Bureau de dépôt :  
Liège X



Suite du n° 47

### 5. Maximilien Luce : Hauts fourneaux à Charleroi (Fig. 10)

L'avant-plan est sombre, expression du sol du pays noir. Un peu plus loin, une triste palissade en bois grossièrement équarri; une ouverture dans cette clôture nous permet de distinguer deux silhouettes humaines s'avançant vers cette porte. Probablement, les premiers ouvriers arrivant au petit matin à l'usine. En effet, c'est à une heure matinale que fait penser la représentation du ciel.

Le regard se porte de suite au centre sur un bâtiment prismatique probablement à base carrée de couleur brune avec quelques fenêtres éclairées. Cette construction n'est pas, comme l'indique le titre de l'œuvre, un haut fourneau mais bien un bâtiment abritant les installations du monte-charge amenant les matières au gueulard du haut fourneau, tel que l'on peut en apercevoir un à la figure 5 (voir *Bulletin* 47).

D'autres édifices et d'inévitables cheminées sont peints de part et d'autre du monte-charge.

A l'extrême-gauche, un groupement de constructions, qui sont probablement une même série : monte-charge, haut fourneau, hall de coulée et annexes.

Le ciel, grâce à la technique pointilliste des néo-impresionnistes, présente des lueurs à reflets rouges atténués par la lumière du jour.

Trois colonnes de fumées blanches entourent le monte-charge, ce sont très probablement des vapeurs d'eau provenant de fours à coke non visibles sur l'œuvre.

## LE HAUT FOURNEAU DE LA FIN DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE VU PAR LES ARTISTES *(Suite et fin)*



Fig. 10. Maximilien Luce (1858-1941). Hauts fourneaux à Charleroi (1896)  
Huile sur toile 65 x 84 cm. Signé et daté à droite Luce 96  
Charleroi, Musée des Beaux-Arts, inv. 692. Photo de l'auteur.

L'œuvre date de 1896, elle représente probablement un des derniers monte-charge de ce style, on adoptera en effet de plus en plus les charpentes métalliques au lieu de bâtiments en briques (fig. 6 et 11).

### 6. Pierre Paulus : Le haut fourneau (Fig. 11)

A l'avant-plan de part et d'autre d'une voie de chemin de fer sont représentés des produits sidérurgiques : tôles, pièces rondes, pièces carrées... Derrière ces produits, un petit wagon de chemin de fer sur des rails qui se distinguent difficilement.

Devant un long bâtiment bas, on peut apercevoir quelques silhouettes d'hommes en activité. A gauche, un hangar qui rappelle des halls de coulée à arcades du 19<sup>e</sup> siècle (voir fig. 5).

Au centre du tableau, le haut fourneau flanqué de son monte-charge : imposantes constructions métalliques surmontées de plates-formes de service reliées entre elles par une passerelle de communication, dispositions type de la fin du 19<sup>e</sup> siècle dont un schéma est donné à la figure 6. L'ensemble est surmonté de la tuyauterie de captation des gaz qui sont conduits vers des épurateurs et dépoussiéreurs non visibles sur le tableau.

A l'extrême droite est suggéré un récupérateur de chaleur cowper décrit au § 2.1. et schématisé à la figure 1; au loin, on retrouve le profil d'un même appareil.

Par-ci par-là, des fumées et des nuages de vapeurs blanches, aussi quelques incontournables hautes cheminées qui desservent un site semblable.



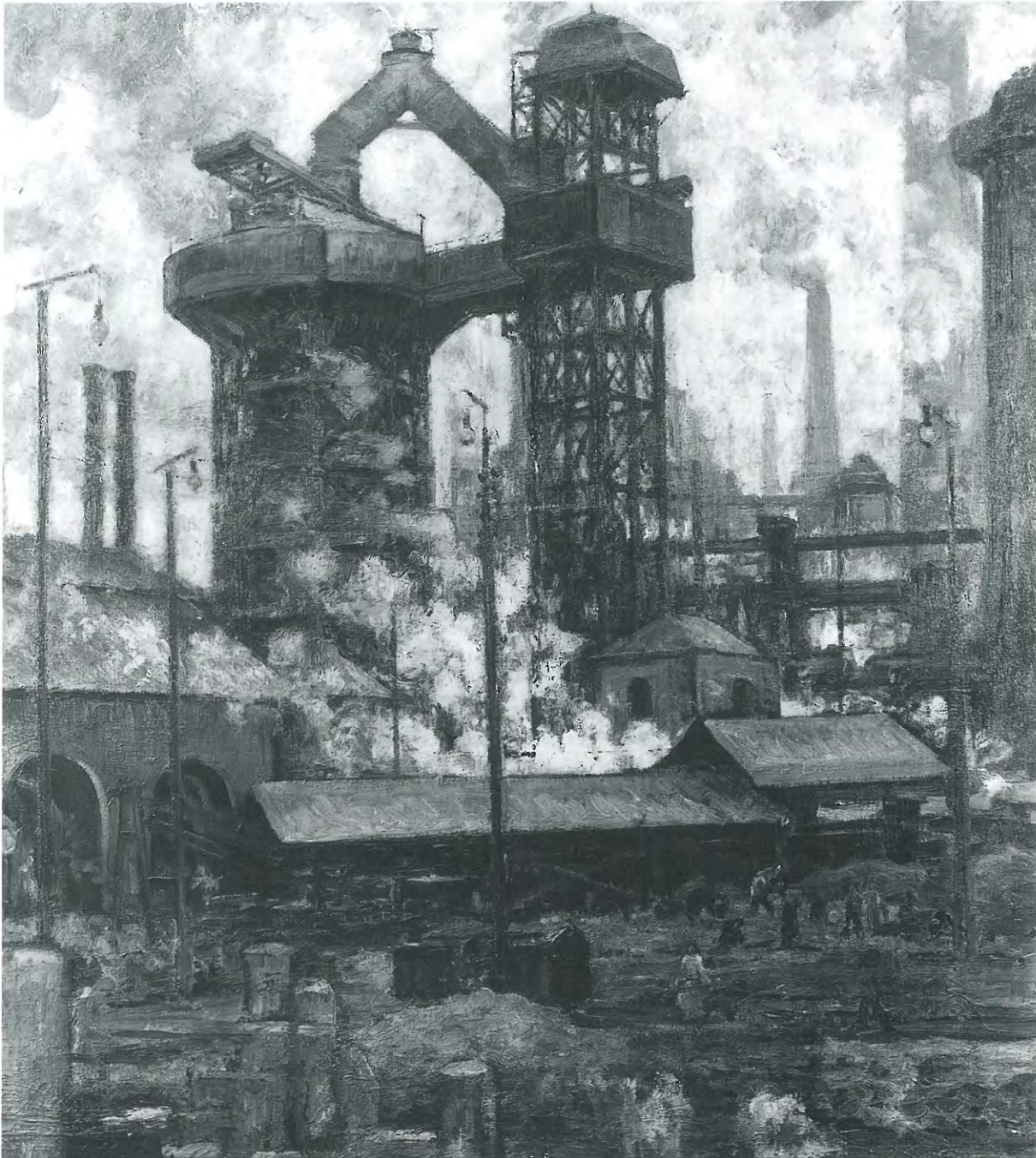


Fig. 11. Pierre Paulus (1881-1959). *Le haut fourneau* (1911)  
Huile sur toile 128 x 99 cm. Signé et daté en bas à droite : P. Paulus 11  
Charleroi, Université du travail. Photo IRPA 161512B.



VUE GÉNÉRALE DES USINES DE LA SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU HAINAUT, A COUILLET (1911).  
Ancienne Société de Marcinelle-et-Couillet.

Fig. 12. *Usines métallurgiques du Hainaut* (3, p. 97).



## 7. Pierre Paulus : Usines métallurgiques du Hainaut (Fig. 13)

L'œuvre montre une série impressionnante de récupérateurs cowper, appareils servant à réchauffer le vent introduit dans les hauts fourneaux.

A droite sont représentées deux superstructures métalliques, éléments de monte-charges destinés à alimenter les hauts fourneaux dissimulés derrière les appareils cowper. La masse sombre à l'avant-plan à gauche représente un autre haut fourneau avec les accessoires.

La tendance expressionniste de Pierre Paulus est marquée par l'avant-plan, au centre gauche : on peut concevoir une voie de chemin de fer indiquée par un signal rouge et quelques vapeurs. L'ensemble donne l'impression d'une activité industrielle intense.

N.B. Les usines métallurgiques du Hainaut furent fondées en 1907 (4, p. 254). Une photographie de 1911 (3, p. 97) qui représente très probablement le site peint par Pierre Paulus permet d'affirmer que l'œuvre aurait été exécutée aux environs de 1911 (fig. 12).

## 8. Pierre Paulus : Cour de haut fourneau (Fig. 14)

Au milieu, un bâtiment à toit en batière faisant corps avec un autre un peu plus élevé, au même type de toiture. Le pignon commun est percé de nombreuses fenêtres. La partie de gauche de cet édifice est semblable aux halles de coulée déjà rencontrées (voir § 2.1., fig. 5 et 6), mais probablement utilisée ici pour abriter les machines soufflantes produisant le vent à chauffer et conduit par le tuyau brun sortant de la fenêtre du milieu. A gauche, à côté d'un poteau



Fig. 13. Pierre Paulus (1881-1959)  
Usines métallurgiques du Hainaut (après 1911). Huile sur toile 180 x 220 cm  
Charleroi, Musée des Beaux-Arts. Photo de l'auteur.

d'éclairage, une importante cheminée récolte les gaz brûlés de la batterie de récupérateurs cowper. On retrouve ici la grosse tuyauterie brune amenant le vent, chaud cette fois, vers le haut fourneau dont on aperçoit la structure métallique au centre de l'œuvre.

A droite, juste au-dessus de la partie haute du bâtiment, une cheminée émet des vapeurs rouges, indication d'un atelier de convertissage.

Par-ci par-là, des fumées, dont de nombreuses blanches, vapeur d'eau condensée provenant de conduites non étanches (ces conduites se rencontrent un peu partout dans l'usine, elles mènent le fluide vers plusieurs utilisations).

A l'avant-plan, on peut encore voir quelques touches expressionnistes : les traits sombres verticaux donnent l'indication de la clôture isolant la "Cour de haut fourneau" de l'extérieur.



Fig. 14. Pierre Paulus (1881-1959). Cour de haut fourneau (1910)  
Huile sur toile 80 x 110 cm. Signé et daté en bas à droite  
Charleroi, Musée des Beaux-Arts (inv. 447). Photo de l'auteur.



## 9. Pierre Paulus : La Sambre industrielle (Fig. 15)

À gauche apparaissent en une masse confuse une série de récupérateurs cowper accompagnés de deux structures métalliques de hauts fourneaux. Trois cheminées surplombent l'ensemble, qui a allure expressionniste. Devant ce groupe, quelques taches noires aux contours géométriques déterminent l'un ou l'autre bâtiment.

Vers le centre, on peut supposer un haut fourneau à chargement par plan incliné par skips (voir § 2.1.) et un peu plus loin à droite, un terril en forme de cône à grande base, élément caractéristique du paysage carolorégien.

Sur la Sambre, un remorqueur à haute cheminée dont il s'échappe quelque fumée; à l'avant-plan, une barque à fond plat reliée au rivage par une planche et amarrée par un câble à un ballard.

À droite, quelques masses sombres expriment : sur l'eau une péniche et sur la rive un bâtiment ou baraque quelconque.

Le chemin de halage est marqué par une pâte épaisse de teinte claire.



Fig. 15. Pierre Paulus (1884-1958). *La Sambre industrielle* (1937)  
Huile sur toile 115 x 129 cm. Signé en bas à droite  
La Louvière, Musée Communal. Photo IRPA 185480.

## 10. Xavier Mellery : La métallurgie (Fig. 16)

Sur un fond garni de cheminées, de bâtiments industriels et de terrils, ce panneau décoratif représente quelques gestes rencontrés dans la métallurgie de l'époque.

Au centre et à gauche, cinq hommes apportent des paniers remplis de minerais et de coke (peut-être du charbon de bois). Ceci est une vision archaïque du chargement du haut fourneau par porteurs. On peut voir à l'extrême gauche un manœuvre qui s'apprête à verser sa charge dans le gueulard reconnaissable à quelques flammèches. Juste derrière ce versement, l'artiste a représenté des éléments d'un appareil de levage,

un ouvrier guide de la main une grande poche de coulée à demi inclinée; devant celle-ci, deux hommes avec des barres en fer décrassent et nettoient la poche.

À droite, sont figurés trois métiers :

- deux puddleurs, apparemment décontractés, manipulent une boule de fer probablement à livrer au marteleur (non représenté);
- deux forgerons battent un morceau de métal posé sur une enclume;
- deux ouvriers couleurs, aussi appelés fondeurs, maintiennent, pendant son remplissage, une poche de coulée de faible contenance; le jet du métal est visible à l'extrême gauche. Sur le devant de cette scène, un troisième couleur



Fig. 16. Xavier Mellery (1845-1921). *La métallurgie (De metaalnijverheid)* (1872). Craie noire sur papier 78 x 228 cm. Signature en bas à droite.  
X. Mellery, non daté. Antwerpen, K.M.S.K., inv. 1922. Photo IRPA 118929B.



porte sur l'épaule une louche dont le manche est curieusement très court.

Au centre, un homme au repos et vêtu d'un ample tablier de cuir paraît manger un fruit, il est entouré de plusieurs objets : à droite, un engrenage conique et une aiguière. Il pose sa main droite sur une cornue de distillation.



Fig. 17. Pierre Paulus (1884-1959). *Le fer* (1922)  
Huile sur toile, 183 x 229 cm. Signé et daté à droite. *Le fer*, Pierre Paulus, 1922  
Charleroi, Université du Travail. Photo IRPA 68249B.

## 11. Pierre Paulus : Le fer (Fig. 17)

Cinq hommes s'activent autour d'une enclume dans un décor de fumées et de vapeurs qui entourent un haut fourneau et ses annexes.

Ces derniers sont semblables à ceux déjà décrits à l'œuvre en figure 11.

Sur l'enclume, objet central fixé sur un tronc d'arbre, se trouve une barre de fer maintenue par deux hommes et par une chaîne visible à l'extrême gauche. Un

ouvrier maintient la pièce à l'aide d'une immense tenaille, un autre la guide par une prise inconfortable marquée par une étonnante position acrobatique de l'avant-bras droit. Sa main est isolée de la barre par une manchette de cuir ou de tissu. Un troisième homme attend pour prendre la relève.

À droite, deux frappeurs en pleine action. Ces hommes, les aides-forgeron, manient à la volée et à deux mains de lourds marteaux (6 à 8 kg) à longs

manches. Ceux-ci fournissent une grande quantité d'énergie aux outils habituellement tenus par le forgeron tels que planes (non représentés ici).

L'opération évoquée sur l'œuvre s'apparente à un pliage à chaud d'une longue barre.

Un certain dynamisme se dégage de cette représentation, il est accentué par les hachures des coups de brosse très visibles sur les vêtements des travailleurs.

## Bibliographie

1. ANDRIEUX (Jean-Yves), *Les travailleurs du fer*, Paris, 1991.
2. DARDENNE (Alexandre), *Cours de métallurgie : sidérurgie-exploitation*, 3 vol., Charleroi, 1917.
3. DE NIMAL (H.), *La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 avec notes historiques sur la forgerie*, s. l., 1913.
4. LEBOUTTE (René), *Leur histoire*, dans *Les sidérurgistes*, Charleroi, 1984.
5. LEDEBUR (A.), *Manuel théorique et pratique de la métallurgie du fer*, t. I et II, Paris, 1895.
6. LEMONNIER (Camille), *La Belgique*, Bruxelles, 1903.
7. ROESCH (Karle), *3500 Jahre Stahl*, Munich, 1979.

Fernand DEPRINCE  
Licencié en archéologie et histoire de l'art



# BOIS-DU-LUC REVISITÉ AVEC LE TICCIIH BELGIUM ET LA SIWE



Les "carrés" de Bois-du-Luc en 1854, d'après la lithographie de Canelle dans *La Belgique industrielle*.

Le 13 octobre 2001, à l'occasion de l'assemblée générale de PIWB, des membres de notre association se sont retrouvés au siège de l'Ecomusée de Bois-du-Luc (Houdeng-Aimeries) avec leurs collègues de la SIWE (Stichting Industrieel en Wetenschappelijk Erfgoed), une jeune fondation basée à Leuven, qui poursuit, en Flandre, des buts similaires dans le domaine de l'archéologie industrielle. La visite était placée sous l'égide de TICCIIH Belgium, dont la présidente, Françoise Busine, est également, faut-il le rappeler, la secrétaire de PIWB.

Le temps, quasi estival, favorisait ce qui fut en fait une redécouverte. Car notre association avait déjà visité les lieux, à l'époque où notre collègue Jacques Liébin dirigeait cet "Ecomusée régional du Centre" qu'il avait créé en 1983, le premier du genre en Belgique.

Près de vingt ans et quelques millions de francs de subventions wallonnes et européennes plus tard, le site se présente comme la mémoire

permanente d'une région industrielle, rajeunie et enrichie par une mise en valeur moderne et concrète, mais qui parle aux gens parce qu'elle véhicule une émotion authentique, qui ne dénature pas l'esprit des lieux

Certes, il y a toujours les anciens bureaux et ateliers, les uns figés dans leur désuète solennité, les autres tout bruyants des machines et des artisans qui, sous les jeux du public, y fonctionnent à nouveau. L'entrée monumentale, avec sa herse de fer anti-émeutes est toujours là, symbole de la genèse douloureuse



Une partie des visiteurs entourant le président (cliché obligeamment réalisé et fourni par M. Xavier Carton, de Tournai).

## REPORTAGE

du monde industriel, la fosse Saint-Emmanuel aussi, sommée de son extraordinaire machine d'extraction "néo-gothique" d'origine anglaise, ou encore la cour intérieure, maintenant gazonnée et arborée, dont seules quelques figures fantomatiques d'ouvrier en résine blanche et des engins au repos évoquent les destinations premières. Mais surtout, il y a les fameux "carrés", de style néo-classique, toujours habités. Une grande nouveauté doit être signalée et surtout être vue : un parcours-spectacle "Entre homme et machine" qui évoque le passé minier des lieux. Il combine une information de bon aloi avec le recours à un impressionnant spectacle son et lumière que le grand public, nous assure-t-on, apprécie. Le parcours-spectacle réussit en tout cas cette difficile synthèse entre l'émotion et l'information, qui s'attachent à l'évocation d'une formidable tranche de vie industrielle et sociale unissant, à travers les siècles, l'époque lointaine des maîtres de fosse à la nôtre.



Sans vouloir (ni pouvoir) être ici exhaustif, signalons tout de même le très important fonds d'archives de la société charbonnière (et parfois de ses nombreux sous-traitants, qui faisaient vivre toute la région!) conservé "in situ" mais dont l'inventaire attend encore, faute de personnel adéquat, de voir le jour. Une fois de plus, bénévoles de tous les pays unissez-vous! Enfin, une heureuse initiative, dont les deux branches du TICCIH ont pu apprécier la convivialité : l'A.S.B.L. "La Maison d'Owen", fondée dans le cadre

de l'Ecomusée, dispose sur place d'un local, véritable espace de rencontres et d'échanges où l'on aime se retrouver, se rafraîchir et se restaurer en toute simplicité. Le nom est tout un symbole puisque, on le sait, le Gallois Robert Owen fut l'apôtre par excellence du "socialisme utopique", qui inspira nombre de projets de société, tant de gauche que de droite, au dix-neuvième siècle.

Bois-du-Luc prouve qu'il fait bon se ressourcer dans des lieux porteurs de quelque

chose de grand et de fort, d'une étincelle, dont notre civilisation occidentale peut se prévaloir. Merci aux organisateurs de ce "pèlerinage", merci au dévoué conservateur du lieu, M. Eric Waert, et à la directrice Mme Daisy Van Steen ainsi qu'à toute son équipe, bon vent !

Claude GAIER



*Une des nombreuses machines exposées dans l'ancien atelier mécanique du charbonnage (cliché X. Carton).*



*La cour intérieure, où la nature a repris ses droits (cliché X. Carton).*



## COLLECTE DE LA MÉMOIRE SOCIALE ET INDUSTRIELLE

*Lors de deux réunions du Conseil d'administration, à Nivelles et à Monceau en mai 2001, la problématique de la conservation et de la reproduction des témoignages oraux des acteurs de la vie industrielle, tant ouvriers qu'ingénieurs ou patrons, a fait l'objet d'une discussion positive. Plusieurs témoignages ont déjà été recueillis, un matériel d'enregistrement a été acquis pour de nouvelles interviews. Il reste cependant l'aspect le plus décisif : la transmission de ces informations.*

*Celle-ci doit répondre aux impératifs d'une démarche et d'une critique historique rigoureuses. En ce sens, nous reproduisons ci-après le texte de M. Guido VANDERHULST qui a servi de marche à suivre lors de ces réunions.*

La Rédaction

### L'objectif

Avant toute chose, il faut savoir ce que l'on veut. Si l'on veut enregistrer sans autre objectif que de rassembler ces témoignages parfois uniques sans savoir ce que l'on en fera, si l'on veut entamer une étude sociologique sur les mentalités et comportements, si l'on veut «utiliser» ces témoignages pour une œuvre, comme au théâtre, au cinéma, dans un récit ou un roman.

L'on peut vouloir aussi mettre ces témoignages enregistrés à profit dans le cadre d'un audio-guidage d'un site, ou pour étoffer une notice ou même une conférence sur l'usage d'un objet, d'un outil, la pratique d'un rite, de savoir-faire ou de coutumes. Il s'agit souvent alors d'un commentaire fondé sur l'objet, le geste ou le rite, ou le document en question.

Ces différents usages, sans être exhaustif, commande un comportement différent à l'égard de la personne «témoin».

L'on aura compris combien la destination finale interviendra dans la façon, la qualité, le temps que l'on consacrerà à cette collecte d'un témoignage. N'oublions pas que la captation d'une vidéo, d'un film perturbe fortement la qualité, et

souvent, l'authenticité du témoignage. De plus les contraintes techniques (soleil, bruits ambiants, urgence, état des batteries, décors...) entraînent nécessairement soit des ruptures dans la collecte du témoignage, pour des questions de qualité de sons par exemple, rompant ainsi l'élan ou l'émotion. Dans ce cas, il s'impose donc d'être extrêmement discret et parfaitement professionnel pour garder l'essentiel : la relation entre deux personnes à propos de ce qui a fait l'essentiel de la vie d'un des deux, et sa liberté pour en parler.

### Les témoins

En fonction de ce qui est recherché, le chercheur précisera préalablement et finement, de qui l'on va collecter la mémoire en fonction de l'objectif visé. Le témoin recherché est-il, dans la tranche de vie qui nous intéresse, dominant ou dominé ?

Si le témoin est employé ou ouvrier, si c'est un voisin ou la compagne ou compagnon d'un travailleur, si c'est une personne «sans histoire» et pas du tout coutumier de prise de paroles, surtout pas à son propre propos, sa vie et sa mémoire sont souvent sa seule richesse, celle dont il ne soupçonne souvent pas la valeur. Si le témoin est un cadre, un

## MEMOIRES

dirigeant, un actionnaire, il a plus l'habitude de parler et sait manipuler l'information. Il aura toujours une forte tendance à faire un plaidoyer pour son travail, sa façon : il se justifiera comme cadre ou patron.

Dans un cas, la «charge», le rappel des souvenirs sera émotionnel et, dans d'autres cas, la prise de parole sera froide, logique et rationnelle...

Si le témoin n'est pas seul et qu'on collecte le témoignage d'un groupe, d'une famille, un ascendant s'affirmera nécessairement de la part d'un membre du groupe, pas toujours celui qui a le plus à dire. Il y a des phénomènes de groupe auquel il faudra faire attention. Nous y reviendrons.

Le témoin est-il demandeur ou sollicité ? Dans quelle relation le «reporter» se situe-t-il vis-à-vis de cette personne : une relation d'antan, une vieille amitié, une relation établie par quelqu'un d'autre qui a ou non une autorité sur ce témoin ? Est-ce quelqu'un dont le nom a été trouvé par des recherches, par la presse ? Il faudra se faire accepter avec modestie pour créer un climat de confiance totale.

La sélection de cette personne est aussi fonction des objectifs à atteindre. Doit-elle être représentative de quelque pratique; doit-elle être surtout être quelqu'un qui raconte bien et fait passer une émotion pour convaincre un futur public (usage audio-visuel) ? Le témoin ne sera pas forcément le même.

Est-il tout simplement exceptionnel le dernier témoin d'un savoir-faire, d'une entreprise, d'un événement (accident, grève...), d'un complexe social, culturel ou autre ? Alors il faudra bien plus de patience pour lui laisser, malgré ses handicaps éventuels, dire tout ce qu'il peut encore dire.

A-t-on choisi ce témoin, même si l'on sait qu'il n'est pas



fameux, parce qu'il permet de pénétrer un groupe ou d'atteindre un autre témoin qu'il n'était pas possible d'atteindre directement sans avoir désarmé une crainte éventuelle ?

Il aura fallu préalablement découvrir, par des proches par exemple, sa sensibilité sur le problème ou le témoignage attendu. Il ne s'agit pas de lui extorquer un témoignage, poignant sans doute, mais qui remet à vif une douleur que le temps à quelque peu atténuée. Il vaut mieux alors se passer de ce témoignage. Il est donc essentiel que le témoin se sente absolument libre de parler ou non.

Il faudra évaluer aussi quelle distance le témoin a pris avec le témoignage qu'il apporte ou apportera ? Des distorsions sont inévitables. Ce qui est dit a-t-il été directement vécu par le témoin ou par autres ? Quelle est la proximité de cet autre dans le vécu du témoin ? Est-ce un parent, un collègue ou quelque lointaine connaissance ? : «J'ai entendu dire...».

On fera particulièrement attention aux problèmes de personnes. Il est en effet difficile de savoir quelle relation le témoin vivait avec la ou les personnes dont il parlerait (tension, rivalité, affection, camaraderie, compagnon de sortie...).

Ce qu'il dit est toujours empreint de rêves ou d'un désir inconscient de dorer quelque peu la réalité parce que, naturellement, on préfère ce qui fait plaisir, ou de la noircir s'il sent que le «reporter» attend cela. Il faudra savoir déceler la part des choses et donc vérifier par d'autres sources. Nous reviendrons sur le recoupement qui s'impose toujours.

### La méthode

Avant tout, disposer de temps pour laisser au témoin le temps de s'adapter au «reporter», de se sentir à son aise, de perdre sa réserve et ses appréhensions. Il faut créer un climat de confiance longtemps avant l'entrevue, en mettant dans le coup des amis ou relations, en buvant un verre ensemble...

Le reporter approche avec beaucoup de modestie et d'humilité. Ces personnes sont des livres d'histoire avec plaies, bosses, plaisirs et joies. Tout est sensible et fragile. On fera pourtant attention aux fanfarones et dikkeneks (gros cou !), leur témoignage demande encore plus de précautions.

### Plan d'entrevue et guide d'enquête

La meilleure méthode consiste à avoir bien préparé l'entrevue, au plus on en saura déjà préalablement sur le sujet abordé, au plus l'écoute sera bonne. Par exemple le déroulement des faits principaux, une connaissance suffisante des lieux et des métiers aident beaucoup à comprendre ce qui est dit.

Cette connaissance suffisante du sujet manifeste un respect de la personne. On se met dans «son» histoire, on ne l'attire pas ailleurs par curiosité. Sa mémoire lui appartient ! Je suis simplement «facilitateur pour les générations à venir».

Si le «reporter» ne connaît rien, il vient avec d'autant plus de modestie et d'écoute, lui dire qu'il vient apprendre, que le témoin ne doit pas s'étonner de sa naïveté. On ne fait jamais semblant de savoir.

En tout cas il ne faut pas avoir d'idées préconçues, et être ouvert à TOUT ce que le témoin peut vouloir dire, même si cela s'éloigne de l'objet principal de l'entrevue. A l'analyse on s'interrogera sur les raisons de ces semblants de dérives. Il y a toujours une raison. La découvrir fait partie de l'analyse, et de la compréhension.

L'entrevue doit rencontrer une succession de mots-clefs qui doivent «venir» selon le temps et le contexte de confiance. Ces mots ne viennent donc pas «dans l'ordre». Trois axes se recouperont :

1. La logique de ce qui est dit et sa cohérence.
2. La chronologie des faits.
3. La géographie des lieux.

Garder bien clairement les données en tête au fur et à mesure que l'entretien se déroule, de manière à revenir sur les périodes moins claires ou les ruptures pour demander des éclaircissements.

Relancer par questions toujours ouvertes à partir de cette succession de mots-clefs ou de thématiques. Régulièrement mettre en valeur l'apport de la personne (c'est intéressant ce que vous venez de dire...) et reprendre ce que la personne dit pour éventuellement lui faire préciser ou pour lui suggérer une prolongation, un éclaircissement, une hypothèse qu'il confirme ou non, montrant ainsi l'attention que le «reporter» porte au témoin. «Si je comprends bien ce que vous expliquez...».

Selon l'usage que l'on destine au témoignage, notez aussi les gestes, le *non-verbal*, les soupirs, les rires, les agressivités, les regards et leurs longueurs, le climat, les mots qui reviennent souvent, l'ordre de succession des thèmes.

Il n'y a donc pas de questionnaire fermé, rien qu'un questionnaire ouvert qu'on a en mémoire. Ce qui veut dire que le témoin conduit le témoignage, après qu'en introduction le «reporter» aura été assez clair sur ce qui pourrait être le meilleur apport du témoin. Le «reporter» vient uniquement recentrer quelques fois, s'il estime utile et selon les objectifs recherchés. Cela demande donc beaucoup d'attention de la part du «reporter». L'entrevue peut aussi avoir lieu en plusieurs fois, le contenu de l'information ne sera pas de même nature les fois suivantes, elle sera sans doute moins directe.

Si le témoin commente un document, un outil, une archive, une photo, un lieu, essayer d'une manière ou d'une autre d'avoir copie de ce document et de toute façon le noter dans l'entrevue. Cette approche par l'objet permet parfois une entrée en condition intéressante car concrète, facilitant la prise de parole.



Rappelons-nous que l'approche est radicalement différente si l'entretien est individuel ou en groupe. Cela a des conséquences très importantes, il y a des phénomènes de groupes, de leaders naturels, d'anciennes hiérarchies qui réorientent les prises de paroles, il y a des effets de rebonds suite à l'intervention de l'un ou l'autre membre du groupe. L'entrevue en groupe est une entrevue en soi, dont on aura consciemment voulu ces effets de groupe, par exemple pour sentir les relations de hiérarchie, des thèmes chers aux uns et pas aux autres...

Réaliser la même collecte individuellement sur des témoins similaires présente un intérêt indéniable pour recouper certains faits, surtout si peu d'autres sources existent : il s'agit alors d'un témoignage multiple. On fera attention à ne pas «coincer» le témoin en disant «mais X dit autre chose...».

### Le matériel

Il y a un accord à convenir avec le témoin, peut-on enregistrer, filmer en vidéo, prendre notes... Bien annoncer l'usage qui en sera fait et qui en est responsable. Le matériel est évidemment l'enregistreur ou la vidéo s'il s'agit de monter un savoir-faire ou de commenter des documents. Il arrive assez facilement que la présence du micro ou de la caméra soit assez rapidement intégrée par le témoin si l'on fait particulièrement attention à la discrétion de ces contraintes techniques.

La fin de l'entrevue revêt une importance majeure. Elle doit être la plus conviviale possible, ne pas laisser l'impression d'être venue comme un voleur. Il faut garantir les suites qui seront apportées, la copie qui sera fournie, l'invitation qui sera faite à un vernissage... Et puis pourquoi ne pas finir sur le verre de l'amitié !

### La fiche d'entrevue (informatisée)

Il s'impose de réaliser ensuite un important travail méthodologique pour tirer parti et mettre en valeur le mieux possible ce que le témoin a apporté. Sur une fiche informatisée par témoin, on indiquera :

1. Date, heure, durée, lieu précis, contexte (seul - groupe - temps extérieur...).
2. Approche et canal d'accès au témoin.
3. Matériel connexe (commenté ou non).
4. Don ou prêt de documents, cahiers, photos, objets...
5. Autres sources pour recoupement de l'entrevue.
6. Numérotation du défilement de l'enregistrement (tel n° correspond à tel thème...).
7. Table d'analyse thématique, avec numérotation sur défilement de la bande ou du micro disque.

### La transcription

1. Intégrale=mot à mot, y compris silence, rires...
2. commentée (non-verbal, gestes, documents commentés...).
3. De toute façon numérotée rien qu'avec les mots-clefs ou les thèmes abordés, de manière à retrouver ces thèmes.

### Valorisation

La valorisation consiste à donner au document la finalité qui avait été décidée au départ.

Si c'est un enregistrement pour une séquence radio ou TV.

Si c'est une approche historique, il s'agit d'écouter le témoignage en mettant en ordre chronologique les informations. Cela peut se faire par thématique (vie de travail, fêtes, vie familiale...). De toute façon on aura à cœur d'apporter une critique historique en analysant les informations par recoupement avec d'autres sources. Le témoignage peut devenir de première main, comme il peut tourner à l'anecdote ou à l'embellissement de la réalité.

L'approche peut être sociologique et/ou anthropologique. On prend en compte alors tous les éléments du témoignage, la fréquence de chaque thème, leur ordre d'arrivée, les mots, gestes, questions ou documents qui lui sont induits, l'association de silences, de chagrin, de joie...

L'analyse fera sans doute apparaître bien des non-dits explicites, révélant par là des priorités et des associations de mots et de thèmes insoupçonnés à la première écoute.

De toute façon, que le document sonore soit utilisé pour une publication, qu'il soit présenté par tranches ou par thèmes, en association avec d'autres témoignages sur ces mêmes thèmes, lieux ou événements, on sera attentif à bien situer dans l'introduction, le contexte de l'enregistrement.

Sans doute la meilleure approche sera celle du bon sens et du respect du témoin, mais bien se préparer et prendre du temps, pour écouter en toute humilité, seront des critères qui apporteront le meilleur résultat.



## SOUVENIRS DE LA CATA- STROPHE DE MARCINELLE (1956)

par André Renard

*Ancien ingénieur du fond au Charbonnage de Winterslag, feu André Renard en devint ensuite ingénieur en chef, directeur de la surface et secrétaire général. Il fut aussi été chargé de la construction de l'usine sidérurgique de Chertal et a été chef du service Train à chaud d'Espérance-Longdoz à Liège. Il a enfin été directeur technique d'Allegheny-Longdoz (ALZ) à Genk.*

*Comme responsable de l'équipe de sauvetage de Winterslag, il avait participé pendant cinq semaines aux travaux de sauvetage lors de la catastrophe minière du Bois-du-Cazier à Marcinelle, le 8 août 1956.*

*Les Belges et les Italiens commémorent cette année à l'unisson le quarante-cinquième anniversaire de la catastrophe de Marcinelle, la plus grave de toutes celles qui ont endeuillé la longue histoire des houillères belges. Nous croyons opportun de publier ici un résumé des conférences données dans le cadre du Rotary par feu André Renard (+1998) qui vécut de près ce tragique événement.*

Le charbonnage du Bois-du-Cazier existait depuis 1880. Il produisait en 1956 quelques 150.000 tonnes de charbon maigre par an avec un petit millier d'ouvriers. Les deux puits, de 3,20 m de diamètre, limitaient la capacité d'extraction. Un nouveau puits, large



Le Bois-du-Cazier dans les années 1980. ©Atelier de photographie Vinant VINCKE.

de 5 mètres, était en cours d'achèvement à 50 mètres des anciens. Il devait permettre de faire passer la production journalière de 700 à 1.000 tonnes, d'améliorer la ventilation, et de poursuivre l'exploitation pendant 15 à 20 ans.

Le mercredi 8 août 1956, 275 hommes étaient descendus dans la mine pour le poste du matin. Ils étaient répartis sur plusieurs niveaux, à savoir 765 m, 835 m, 907 m, 975 m et 1.035 m de profondeur. Mais le charbon extrait n'était remonté qu'à partir des seuls niveaux de 765 et 975. Le charbon produit à 1.035 remontait à 975 par un plan incliné.

Le transport dans chacun des deux puits se faisait par deux cages à 8 paliers, mais la longueur des câbles était calculée pour le niveau 975 : quand une des cages était à la surface, l'autre était à 975, et l'extraction de 765 se faisait donc à cordée boîteuse.

Vers 8 h 15, l'étage 765 signale à la surface avoir des wagonnets pleins à remonter au puits d'entrée d'air. Pour ce faire, le machiniste doit arrêter une des cages à 765, l'autre (la cage morte) se trouvant alors dans le puits (à 210 m).

La cage chargée à 765 revient à la surface, tandis que la cage «morte» descend à 975. Conformément à la procédure normale, le «taqueur» de la surface prévient l'«encageur» de 975 qu'il ne peut rien entreprendre avec la cage «morte». Malgré l'ordre reçu et confirmé par téléphone, l'encageur essaie d'introduire dans la cage un wagonnet plein, mais celui-ci déraile. Pendant qu'il essaie de remettre ce wagonnet en place, l'ouvrier de surface, ayant terminé sa manœuvre, donne au machiniste le signal de démarrage.

Ce démarrage est brutal et rapide : le wagonnet plein est soulevé et arrache une poutre métallique horizontale au sommet de la galerie. Celle-ci sectionne des câbles électriques (500 volts) ainsi que le seul câble téléphonique reliant le fond à la surface, arrache une tuyauterie de 70 mm de diamètre reliée à un réservoir d'huile (850 l) situé à 907, éventre une tuyauterie d'air comprimé et démolit un coffrage en bois placé dans le puits. Un arc électrique jaillit, l'huile pulvérisée dans le puits par l'air comprimé prend immédiatement feu : c'est l'incendie, c'est le début du drame qui va se jouer à Marcinelle.



Pareil accident est rare, et ses conséquences mécaniques se limitent généralement à de graves dégâts matériels. Mais la présence du feu dans le puits d'entrée d'air lui donne ici immédiatement un caractère catastrophique. Ce feu, attisé par le fort courant d'air (27 m<sup>3</sup>/sec à cet endroit), et nourri par la poussière de charbon accumulée par les années d'exploitation et par le bois présent partout, se déplace vers le cœur de la mine, mais gagne également le puits de retour d'air par une communication entre puits obturée par des portes en bois, rapidement détruites par les flammes. Il se dégage une telle chaleur que le câble de suspension de la cage à 975 casse, et que celle-ci tombe au fond du puits.

### **Les deux puits - les portes d'accès au fond de la mine - sont hors service. Du jamais vécu en Belgique !**

Treize personnes occupées à proximité des puits - dont l'encageur responsable de l'accident - pourront remonter au jour ou seront sauvées dans l'heure qui suivra l'accident. Certaines sont déjà intoxiquées par l'oxyde de carbone, et l'une mourra à l'hôpital. Il reste alors 262 mineurs au fond.

Une question cruciale se pose alors à la Direction : faut-il arrêter le ventilateur principal ? C'est la question classique dans le cas d'un incendie de mine. En réduisant la circulation d'air, on peut espérer étouffer le feu par manque d'oxygène. Par contre, les mineurs ne sont plus aérés que par la faible ventilation naturelle, et les gaz délétères ne

sont plus dilués. En fait, la question ne se posera pas longtemps : vers 10 heures, le ventilateur s'arrête spontanément, bloqué sur son axe par la chaleur des fumées remontant par le puits de retour d'air.

Les sauveteurs de la Centrale de Sauveteage de Marcinelle sont immédiatement sur les lieux, mais ne peuvent déjà plus descendre. Par bonheur, le nouveau puits en creusement (puits Foraky) avait atteint la profondeur de 880 m, et un trou communiquant avec une ancienne galerie avait été percé sur une dizaine de mètres de longueur. Ce couloir, obturé, ne permettait cependant pas aux sauveteurs munis d'un appareil respiratoire de pénétrer dans la mine.

Durant les premières 48 heures faisant suite à l'accident de 975, les travaux de sauvetage se limiteront à la réouverture et à l'agrandissement de ce passage. De plus, le puits «Foraky» n'est équipé, à titre provisoire, que de «cuffats», servant au transport des déblais de creusement, mais circulant très lentement, et ne pouvant transporter que quatre hommes à la fois, alors qu'une équipe se compose toujours de 5 hommes.

Rapidement débordés, les sauveteurs de Marcinelle font appel à leurs collègues wallons des 5 autres Centrales (une par Bassin). A partir du 14 août, chaque charbonnage de Campine va également déléguer une dizaine de sauveteurs à Marcinelle.

Une fois la communication agrandie, les sauveteurs peuvent enfin pénétrer dans la mine. Mais en fait, ils ne sont pas très avancés. Les chantiers où les ouvriers étaient occupés sont éloignés, et l'appareil de sauvetage, qu'il faut mettre en service dès le départ de la surface, n'a qu'une autonomie de 2 h 30. Une vingtaine de victimes sont toutefois trouvées et remontées. Il semblerait que celles-ci aient eu connaissance de l'existence de la communication, et aient essayé de la rejoindre. Malheureusement, ils ont été fauchés par le CO.

### **A ce moment déjà, les responsables du sauvetage savaient qu'il n'y aurait aucun survivant au Bois-du-Cazier.**

Les galeries et chantiers les plus proches sont prospectés, 3 à 4 équipes de sauvetage se trouvant simultanément au fond. Mais le temps dispo-



Le Bois-du-Cazier en rénovation depuis 1995. ©Atelier de photographie Vincent VINCKE.



nible est rop réduit, et les hommes trop peu nombreux. Il est alors décidé de descendre sans mettre l'appareil respiratoire en service dès le départ de la surface, mais, un renversement d'aérage étant toujours possible dans le cas d'un incendie au fond, il faut être très prudent et mesurer régulièrement la teneur en CO dans l'air. Pour toute sécurité, un stock de bouteilles d'oxygène de rechange pour les appareils respiratoires est établi au fond du puits, là où les sauveteurs prennent pied ou attendent pour remonter. Cette décision permet aux sauveteurs d'aller plus en avant : une trentaine d'autres cadavres sont découverts.

Pendant ce temps, à la surface, des ouvriers avaient installé dans le puits d'entrée d'air une cagette à deux paliers. Ce travail délicat et difficile consiste à détacher du tambour d'enroulement le câble de la cage bloquée à 975 et à l'ancrer solidement. Il faut ensuite retirer l'autre cage (4,5 tonnes) qui se trouve, elle, au jour, et la remplacer par la nouvelle cagette (bien plus légère). L'opération semble simple, mais il faudra plusieurs jours pour la mener à bien.

Dès le travail terminé, les sauveteurs peuvent pénétrer dans la mine par un chemin plus direct. Malheureusement, le guidonnage (les solives et pièces en bois assurant le guidage de la cage dans le puits) a souffert du fait de l'incendie à 975. La cagette ne peut dépasser le niveau 835. Des sauveteurs spécialisés vont s'atteler à la remise en ordre de ce guidonnage.

Au début, et malgré la présence d'air non pollué, le port de l'appareil respiratoire reste obligatoire, toujours par crainte du renversement du courant d'air. Les niveaux 765 et 907 sont entièrement visités, et une cinquantaine de cadavres, rassemblés par groupes de 10 à 15, sont découverts. Ces hommes n'ont parfois rien à voir l'un avec l'autre, et viennent d'endroits différents. On a l'impression qu'ils se sont rassemblés derrière un ancien, connaissant bien la mine et ses galeries. On trouve une planchette avec l'inscription : «Il est 13 h 15, nous fuyons pour les fumées» signé GONET. Le porion Gonet sera découvert ainsi que 15 autres mineurs quelques dizaines de mètres plus loin.

Le feu fait toujours rage quelque part à 975. Les galeries ébouleées rendent la progression difficile et isolent les galeries d'accès à 1.035. Les sauveteurs sont souvent obligés de se faufiler entre les éboulis et les bancs de rocher restés en place. Ils se relayent constamment dans le fond, et une partie d'entre eux doit effectuer un travail macabre : glisser dans un sac en plastique chaque corps découvert, et joindre pour son identification les objets découverts à proximité (dont surtout la lampe portant un numéro), ainsi qu'une note descriptive de l'endroit où le corps se trouvait. Bien souvent, les hommes sont tombés l'un sur l'autre, et les lampes mélangées à même le sol. Les sacs sont amenés au puits sur des wagonnets, et empilés dans la petite cage afin d'être remontés. L'identification en surface est parfois difficile :

une quarantaine de morts reposent dans une fosse commune au cimetière de Marcinelle.

Le 22 août, une centaine de corps avaient été localisés et partiellement remontés. Il manquait toujours 160 hommes, et la certitude était acquise que la plupart d'entre eux s'étaient réfugiés à 1.035, sous le feu, espérant pouvoir y tenir quelques heures ou quelques jours. Malheureusement, si le raisonnement tenait en ce qui concerne le feu et leur crainte d'être brûlés, le CO allait insidieusement faire son œuvre à cause de la petite circulation résiduelle d'air, même à 1.035.

Les travaux de réparation du guidonnage dans le puits étant terminés, les sauveteurs étaient dorénavant amenés jusqu'au niveau 907, ce qui leur permettait d'aller toujours plus loin, et de découvrir par-ci par-là quelques cadavres à 975. A l'occasion du passage à 975, les sauveteurs peuvent constater les dégâts dûs au «cassage» : cage endommagée, wagonnet écrasé, poutrelle déchaussée et tordue, le tout noirci par la combustion de l'huile.

Le jeudi 23 août, en fin d'après-midi, une équipe de 7 sauveteurs, équipés de bouteilles d'oxygène de réserve et d'appareils longue durée, c'est-à-dire avec une autonomie de 4 heures, mais avec un débit réduit d'oxygène ne permettant que la marche (à l'exclusion de travaux lourds), descend dans le but d'atteindre 1.035.

Ils vont emprunter pour ce faire une ancienne communi-



cation établie dans une veine de charbon pour l'aéragé de 1.035 lors de son creusement. Le passage est réduit, et ils doivent faire glisser leur appareil devant eux. Parvenus à 1.035, ils tombent dans un bain d'eau de 1,5 m de profondeur. En s'éloignant du puits, la hauteur de l'eau diminue, et ils découvrent les premiers cadavres de 1.035, asphyxiés et flottant sur l'eau. Un peu plus loin gisent les hommes recherchés. Ils s'étaient rassemblés près du puits d'entrée d'air. Ainsi qu'ils l'avaient bien supposé, l'incendie n'avait pas atteint 1.035. Une centaine de corps sont dénombrés.

Il ne restait plus désormais qu'à remonter ces cadavres par la galerie inclinée reliant 1.035 à 975, mais obstruée par un éboulement important dans sa partie supérieure horizontale. Les cadres métalliques de soutènement étaient encore brûlants, de même que les rails et le sol. Heureusement, il n'y avait plus de CO, et le travail de déblaiement pourra se faire sans l'appareil respiratoire, celui-ci restant toutefois à proximité des hommes, et des mesures de CO étant fréquemment effectuées. Un corps sera découvert sous l'éboulement.

A partir du 3 septembre, et dès que le raillage fut renouvelé, tous les travaux se concentrèrent sur 1.035, et la remontée des corps put commencer. Un petit treuil manuel fut installé en tête de la galerie inclinée,

les sacs transportés, empilés à 907, et remontés vers le jour.

Le 17 septembre, alors que le travail progressait à 1.035, les appareils automatiques d'enregistrement du CO dans l'atmosphère, installés à 975, donnent l'alarme. Le feu a repris de la vigueur, et le port des appareils respiratoires est à nouveau nécessaire. Plus grave : quelques jours plus tard, des teneurs en grisou de 4 à 6 % sont mesurées à la lampe à benzine (nettement plus que d'habitude, les sauveteurs ayant souvent détecté des teneurs de 1 à 2 %). Ainsi se trouvaient réunies les conditions pour une explosion de grisou et une nouvelle catastrophe, impliquant cette fois les sauveteurs.

Les autorités s'étaient engagées vis-à-vis des familles à ce que toutes les victimes soient remontées. Il manquait une dizaine de corps, probablement enfouis sous des décombres d'éboulement, mais il était exclu d'exposer plus loin la vie des sauveteurs. En accord avec les Autorités, avec le Corps des Mines et la Direction du sauvetage, il fut décidé de suspendre les travaux de sauvetage et de renvoyer les sauveteurs dans leurs foyers.

Je voudrais pour terminer ajouter ceci. Au début, on essayait de former des équipes homogènes de sauveteurs flamands d'une part et wallons d'autre part. Suite aux allers et retours à domicile des sauve-

teurs et à des indispositions passagères, ce ne fut rapidement plus possible. Responsable des opérations de sauvetage, je prenais un chef d'équipe, et je lui adjoignais 4 sauveteurs, indifféremment flamands et wallons. J'ai d'ailleurs pu remarquer avec plaisir que, la solidarité entre mineurs aidant, il y avait une bonne entente dans ces équipes linguistiques mixtes.

Et je voudrais encore dire ceci : jamais une mission ne fut discutée ou refusée. L'humeur fut toujours égale malgré certains travaux particulièrement pénibles demandés à ces hommes qui, il ne faut surtout pas l'oublier, étaient tous des volontaires.

Quelques 250 d'entre eux furent décorés pour actes de courage et de dévouement, et une quarantaine recevront des distinctions de la Carnegie Hero Fund.

#### Note

Le CH<sub>4</sub>, ou méthane, se dégage normalement du charbon. Pour des teneurs de 5 à 16 %, il forme avec l'air des mélanges explosifs (grisou) : tout feu ou étincelle peut dès lors déclencher une catastrophe. La teneur en CH<sub>4</sub> est indiquée par l'aspect de la flamme de la lampe à benzine.

Le CO, ou monoxyde de carbone, se forme lors de la combustion incomplète du charbon. Il est incolore et inodore, et ne peut être détecté que par des appareils spéciaux. Mais il est toxique et mortel pour des concentrations de 0,1 %, ce qui impose, dans les endroits suspects, le port d'un appareil respiratoire à circuit fermé.

Ces appareils respiratoires ou de sauvetage comportent un masque alimenté en oxygène à partir d'une bonbonne sous pression. L'air expiré par le porteur traverse une cartouche de potasse qui élimine l'anhydride carbonique (CO<sub>2</sub>) et permet de récupérer l'oxygène résiduel et de prolonger la durée d'utilisation. La bonbonne, la cartouche et l'appareillage nécessaire sont contenus dans une boîte d'une quinzaine de kilos, normalement portée sur le dos de l'utilisateur.



Association sans but lucratif fondée en 1984  
siège social :  
Halles du Nord  
Rue de la Boucherie 4  
B- 4000 LIEGE (BELGIQUE)  
Tél. : 04/221.94.16 ou 17  
Fax : 04/221.94.01  
E-mail : claude.gaier@museedarmes.be

## Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Editeur responsable :  
Claude GAIER  
rue F. Lapierre, 35/11  
B- 4620 FLERON

## Conseil d'administration

Président : Jean DEFER

Vice-présidents :

Claude GAIER

Jean-Jacques VAN MOL

Secrétariat :

Grand Hornu Images asbl (Françoise  
BUSINE et Maryse WILLEMS)

Trésorier : Jacques CRUL

Membres :

Marinette BRUWIER, Claude-M.  
CHRISTOPHE, Jean-Louis DELAET,  
José DUPONT, Luc-F. GENICOT,  
Jean-Claude SCHUMACHER, Guido  
VANDERHULST, Eric WAERT

## Secrétariat de rédaction :

Pierre Mary VÊCHE  
rue du Val Saint-Lambert, 8/101  
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél. 010/45 04 76  
E-mail : pierre.veche@belgacom.net



*Avec nos meilleurs vœux  
pour 2002*

## Cotisations annuelles

Membre individuel effectif : 12,50 €

Associations culturelles : 18,50 €

Associations commerciales : 25 €

Membres protecteurs : 75 €

*Sous réserve de modifications lors de la prochaine  
assemblée générale.*

A verser au compte 068-2019930-29 de  
l'A.S.B.L. Patrimoine Industriel Wallonie-  
Bruxelles, rue de Feneur 71, 4670 BLEGNY

## TABLE DES MATIERES

Etude : Le haut fourneau de la fin du  
19<sup>e</sup> siècle vu par les artistes (suite et fin)  
par Fernand DEPRINCE P. 2

Reportage : Bois-du-Luc revisité avec le  
Ticcih et la Siwe, par Claude GAIER P. 7

Mémoires :  
Collecte de la mémoire sociale et indus-  
trielle, par Guido VANDEHULST P. 9

Souvenirs de la catastrophe de Marcinelle,  
par André RENARD (+) P. 12